



## Conseil d'établissement

Séance ordinaire du 26 février 2018

Local 550 de l'école

18 h 30 à 20 h 30

Procès-verbal

### Sont présents :

Poste	Nom	Groupe représenté
1-	M. Martin Beauchamp	Enseignant
2-	M. Simon Beaudry	Enseignant
3-	Mme Arianne Pallagrossi	Enseignante
4-	M. Charles Tremblay-Routhier	Enseignant
5-	Mme Josée Desjardins	Parent
6-	M. Serge Lafortune	Parent
7-	M. René Laprise	Parent
8-	M. Raul Paredes	Parent, président
9-	M. Jean Saint-Vil	Parent
10-	Mme Érika Coulombe	Représentante de la communauté

### Sont absents :

11-	Mme Vanessa St-Jacques-Gale	Enseignante
12-	Mme Monia Desrosiers	Employé de soutien

13-	Mme Sylvie de la Chevrotière	Personnel professionnel
14-	Madame Chantale Lamoureux	Parent
15-	Mme Geneviève Loua	Parent
16-	Élizabeth Comeau	Représentante des élèves
17-	Maria Paulina Cortes	Représentante des élèves
18-	Mme Rachel Larocque	Représentante de la communauté

**Sont également présents à la table du conseil :**

M. Pierre Ménard	Directeur
M. Gilbert Couture	Commissaire

\* La copie de la liste des présences est déposée en annexe I au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

**Ouverture de la séance : 18 h 38**

1-

## Présence et quorum

*Monsieur Raul Paredes, président, ouvre la séance après avoir constaté que tous ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum. Ouverture de la séance à 18 h 38.*

2-

## Question du public et mots des commissaires

- ✓ Monsieur Gilbert Couture mentionne que les recommandations du Conseil d'établissement en lien avec l'ajout de classes modulaires ont été entendues. Par contre, il semblerait que le projet de revêtement du débarcadère ne soit plus une priorité pour l'administration de la commission scolaire. Il invite les membres du conseil d'établissement à réitérer ses préoccupations en matière de sécurité.

3-

## Adoption de l'ordre du jour d'une séance ordinaire

046 - CÉ  
20180226-  
01

**CONSIDÉRANT** que monsieur Pierre Ménard, directeur, et monsieur Raul Paredes, président, ont élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 26 février 2018;

**CONSIDÉRANT** que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du Conseil d'établissement de l'école secondaire Mont-Bleu;



**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de **madame Josée Desjardins**, et appuyée par **monsieur Simon Beaudry**, il est résolu à **l'unanimité** :

**D'ADOPTER** l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 26 février 2018;  
En n'y apportant aucune modification.

4-

## Adoption du procès-verbal d'une séance ordinaire

046 - CÉ  
20180226-  
02

### PRÉAMBULE

**CONSIDÉRANT** que conformément à l'article 69 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 29 janvier 2018 plus de six (6) heures avant la tenue de la présente séance;



**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de **monsieur Serge Lafortune**, appuyée par **monsieur Martin Beauchamp**, il est résolu à l'unanimité :

**DE DISPENSER** la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire 29 janvier 2018;

**D'ADOPTER**, tel que déposé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 29 janvier 2018 du Conseil d'établissement de l'École secondaire Mont-Bleu;

- En n'y apportant aucune correction.

5-

## Suivis au procès-verbal

- ✓ La direction a transmis la proposition de grille-matière adoptée lors de la dernière séance.
- ✓ Aussi, les recommandations en lien avec l'analyse du cadre budgétaire ont été transmises au comité de répartition des ressources. Monsieur Ménard, faisant partie dudit comité, assurera du suivi. Une fois que le comité aura fait ses recommandations au Conseil des commissaires, celui-ci doit justifier sa décision de prendre en considération ou non les recommandations énoncées.

- ✓ Monsieur Paredes a envoyé une lettre à la présidence de la commission scolaire pour lui faire connaître nos préoccupations en lien avec l'ajout de classes modulaires sur le terrain de l'école. Moins de deux jours plus tard, la direction du service des ressources matérielles a pris rendez-vous avec la direction de l'école et la gestionnaire administrative pour analyser la situation. En conclusion, les classes modulaires seront installées près de la chaufferie (corridor 600 près de la palestre). Un bloc sanitaire y sera également prévu. Enfin, la direction générale étudie présentement la possibilité d'installer un laboratoire scientifique pour pallier le manque de locaux de cette nature. Monsieur Paredes rédigera une lettre adressée au CRR afin de connaître ses préoccupations.

## 6- Correspondance

- ✓ Aucune correspondance

## 7- Travaux du conseil

### 7 a) Demande de subvention au Fonds Vert - Ville de Gatineau

046 - CÉ  
20180226-03

**CONSIDÉRANT** la mission de l'École secondaire Mont-Bleu qui consiste, selon *l'article 36 de la Loi sur l'instruction publique*, à dispenser des services éducatifs, à collaborer au développement de la communauté et à faire de ses élèves des futurs citoyens responsables et engagés;

**CONSIDÉRANT** que le Comité Environnement a notamment pour mandat de mettre en œuvre un projet d'agriculture urbaine sur le terrain de l'école;

**CONSIDÉRANT** que le jardin communautaire envisagé sera mis en place en partenariat avec la Maison communautaire Daniel-Johnson;

**CONSIDÉRANT** que l'école a la possibilité de demander une subvention au Fonds Vert de la Ville de Gatineau afin de financer cette initiative éco-responsable;

**CONSIDÉRANT** la présentation au Conseil d'établissement du projet par le représentant du Comité Environnement de l'école, monsieur Luc Prud'homme;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du directeur de l'école;



EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **monsieur René Laprise**, appuyée **madame Arianne Pallagrossi**, il est résolu à l'unanimité :

**D'APPROUVER** que le Conseil d'établissement accueille favorablement le projet de jardin communautaire tel que présenté et accorde sans réserve son appui à cette initiative aux retombées favorables pour les élèves et la communauté de l'École secondaire Mont-Bleu;

**DE MANDATER** le directeur de l'école, monsieur Pierre Ménard, à transmettre une demande de subvention aux Fonds Vert de la Ville de Gatineau pour financer le projet.

**7 b)**

### **Piacente**

La Maison Piacente qui, jusqu'à ce jour, était le fournisseur de la gamme vestimentaire de l'école a fait faillite. Ce faisant, la direction a fait une offre pour acheter les vêtements de l'école qui étaient toujours en stock. Ces vêtements pourraient, ensuite, être vendus à rabais aux élèves. Par la suite, la direction présentera des soumissions d'autres fournisseurs aux membres du conseil d'établissement afin d'octroyer le contrat à un nouveau partenaire.

**7 c)**

### **Activité français - 5<sup>e</sup> secondaire**

Les élèves de 5<sup>e</sup> secondaire devaient participer à une sortie au théâtre, mais celle-ci doit être annulée. Dans cette optique, les parents qui ont déjà déboursé les frais seront remboursés.

**8 a) Mot du président**

Monsieur Paredes souligne le travail des commissaires et des commissaires-parents, notamment celui de messieurs Lafortune et Couture, qui permet au conseil d'établissement de faire valoir ses opinions sur des sujets qui touchent directement les élèves et les membres du personnel de l'école.

**8 b) Mot des représentantes des élèves**

Les élèves ne sont pas présentes à la rencontre.

**8 c) Mot du représentant au comité de parents**

Monsieur Lafortune souligne que le comité de parents a accueilli les recommandations du Conseil d'établissement en lien avec le cadre budgétaire. Par contre, le comité a soulevé des réticences vis-à-vis le partage des locaux de l'école entre les camps de jour et les cours d'été de l'éducation des adultes. Madame Marenger et monsieur Ménard font le suivi avec la commission scolaire, car cette situation ne devait pas avoir lieu. Il avait été convenu que les cours ne se tiendraient pas à notre école.

**8 d) Mot de la représentante au comité EHDAA**

Au comité EHDAA, madame Chantale Lamoureux a été élue représentante du comité EHDAA au Conseil des commissaires.

## 8 e) Mot de la représentante de la communauté

À la maison communautaire Daniel-Johnson, la bande dessinée faite par les Ados a été lancée vendredi dernier. C'est avec fierté que les jeunes ont participé à cette activité. Au retour de la semaine de relâche, un kiosque sera installé à leur du diner pour la vente de la bande dessinée. Le 27 février, la maison tiendra une rencontre avec les résidents concernant l'insécurité alimentaire vécue par plusieurs familles. La MCDJ accueille donc avec joie le projet de jardin communautaire de l'école. À partir du 1<sup>er</sup> mars, les résidents à faible revenu auront accès à une clinique d'impôts pour les aider à compléter leur déclaration de revenus.

## 8 f) Rapport du directeur

Le jeudi 25 janvier, 53 élèves de notre école ont visité les centres de formation professionnelle de notre commission scolaire (CFPO et Vision-Avenir). De plus, les parents de certains niveaux scolaires (troisième secondaire, 6 février; quatrième secondaire, 7 février; cinquième année du primaire; 8 février) ont été conviés à des soirées d'information pour connaître les différents programmes, choix de cours et parcours d'études offerts.

Le lundi 5 février, Bianca Emmell-Tierney, Maria Cortes et Élisabeth Comeau ont représenté l'école secondaire Mont-Bleu à la cérémonie d'assermentation du juge Wagner.

Le même jour, monsieur Daniel Turmel a organisé un tournoi des Jeunes démocrates contre les élèves du Collège St-Alexandre.

Le 7 février dernier, certains élèves et membres du personnel ont pu participer au « diner dans le noir » dans le cadre de la semaine de la sensibilisation à la canne blanche. Tous ont beaucoup apprécié l'expérience.

La semaine du 5 au 9 février s'est tenue la semaine québécoise des enseignants. L'équipe de direction a souligné le travail et l'engagement des enseignants de plusieurs façons tout au long de la semaine.

Le 23 février dernier, c'est un nombre record d'élèves et de membres du personnel qui ont participé aux activités d'hiver. Monsieur Martin Beauchamp a sondé les élèves pour connaître leurs intérêts. Ces commentaires ont été transmis à monsieur Marc-André Labelle, animateur à la vie étudiante, afin de diversifier l'offre d'activités proposées.



Les activités organisées pour la St-Valentin ont permis aux élèves de se vêtir de rouge, de rose et de blanc.

Une vingtaine d'enseignants se sont rendus au Salon Plasmavie de Gatineau pour faire un don de sang ou de plasma lors de la journée pédagogique du 16 février.

Le 22 février dernier, les parents ont été invités à venir rencontrer les membres du personnel à l'occasion de la visite de parents du 2<sup>e</sup> bulletin.

Cette semaine et au début du mois de mars, les enseignants d'éducation physique se rendront au laboratoire informatique avec leurs groupes afin de compléter le questionnaire « En forme » de l'Université de Waterloo. Ce questionnaire tracera le portrait des habitudes sportives des élèves de notre école.

Au retour de la semaine de relâche, une rencontre avec les conseillers municipaux permettra aux représentants de l'école de présenter leurs projets d'embellissement du quartier.

Le mois de février est également le mois de l'Histoire des Noirs. Dans cette optique, une artiste viendra, pendant la semaine du 26 février, présenter un conte aux élèves. De plus, Greg Fergus, député libérale à la chambre des communes, convie les élèves au visionnement du film « La panthère noire ».

Les équipes des Panthères se sont démarquées. Nos équipes juvéniles en basketball, en soccer, au hockey et au badminton en simple ont remporté leurs tournois respectifs. Chapeau aux élèves, aux entraîneurs et à Marc-André Labelle!

Toujours dans le but de faire bouger les jeunes, un triathlon est en préparation et devrait avoir lieu au mois de mai pour un nombre restreint d'élèves. À long terme, cette activité pourrait s'étendre à l'ensemble de l'école.

Enfin, le 20 mars, monsieur Pierre Ménard sera juge à la Brigade culinaire. Ce sera également le lancement de la campagne du Défi Têtes rasées.

9- Affaires nouvelles

046 - CÉ  
20180226-  
04

**CONSIDÉRANT** la politique de la C.S.P.O. sur les saines habitudes de vie et le point 4.4 de l'orientation 4 du plan d'action 2016-2018 de la politique de développement social de la Ville de Gatineau, Ville en Santé;

**CONSIDÉRANT** que la clientèle de l'école secondaire Mont-Bleu excèdera sa capacité actuelle d'accueil en septembre 2018, alors que le nombre de plateaux d'éducation physique est resté le même depuis plusieurs années;

**CONSIDÉRANT** la nécessité d'offrir aux élèves des plateaux extérieurs supplémentaires en éducation physique pour palier au déficit actuel dans ce secteur à l'École secondaire Mont-Bleu;



**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de **madame Arianne Pallagrossi**, appuyée **monsieur Jean Saint-Vil**, il est résolu à **l'unanimité** :

**DE MANDATER** monsieur Raul Paredes, président, pour qu'il compose une lettre au nom du Conseil d'établissement de l'école secondaire Mont-Bleu afin de faire connaître au Conseil des commissaires ses préoccupations en lien avec l'utilisation des plateaux sportifs par les élèves de l'école;

**DE RECOMMANDER** au Conseil des commissaires de la CSPO de s'assurer, lors de la renégociation du protocole d'entente avec la ville de Gatineau, que les politiques de partage des installations soient revues afin d'augmenter l'accès des élèves aux installations sportives de la ville;

**DE RECOMMANDER** aussi au conseil des commissaires de la CSPO de bien vouloir mener à terme le projet d'entrepôt en partage avec la ville de Gatineau, le club d'athlétisme Cirrus et l'école secondaire Mont-Bleu.

10-

Levée de la séance

046 - CÉ  
20180226-  
05

L'ordre du jour étant épuisé

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Charles Tremblay-Routhier appuyée par monsieur Simon Beaudry, il est résolu à l'unanimité :

DE LEVER la séance ordinaire à 20 h 16.

Adopté le

\_\_\_\_\_  
Monsieur Raul Paredes, président

\_\_\_\_\_  
Monsieur Pierre Ménard, directeur

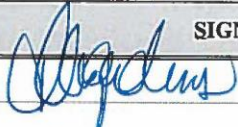


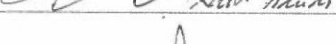


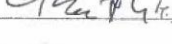
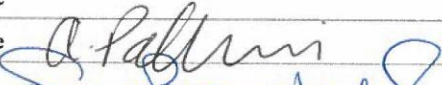

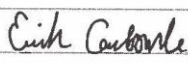
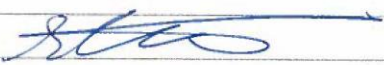
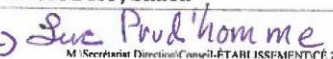
\_\_\_\_\_  
Date

**Documents en pièces jointes**

<b>Item à l'ordre du jour</b>	<b>N° de l'annexe</b>	<b>Sujet de l'annexe</b>
<b>1 a)</b>	<b>I</b>	<b>Liste de présences</b>
<b>7 a)</b>	<b>II</b>	<b>Demande de subvention au Fonds vert de la Ville de Gatineau</b>

# ANNEXE I

## FEUILLE DE PRÉSENCE 2017-2018 Conseil d'établissement du lundi, 26 février 2018

NOM	STATUT	SIGNATURE
DESJARDINS, Josée	parent	
LAMOUREUX, Chantale	parent	
LAFORTUNE, Serge	parent	
SAINT-VIL, Jean	parent	
PAREDES, Raul	parent	
LOUA, Geneviève	parent	
LAPRISE, René	parent	
BEAUCHAMP, Martin	enseignant	
ROUTHIER-T., Charles	enseignante	
ST-JACQUES GALE, Vanessa	enseignante	
PALLAGROSSI, Arianne	enseignante	
BEAUDRY, Simon	enseignant	
COMEAU, Élizabeth	élève	
CORTES, Maria Paulina	élève	
DESROSIERS, Monia	soutien	
DE LA CHEVROTIÈRE, Sylvie	professionnel	
LAROCQUE, Rachel	membre de la communauté	
COULOMBE, Érika	membre de la communauté	
MÉNARD, Pierre		
INVITES		
BUREAU-GOURDE, Christiane	Commissaire	
COUTURE Gilbert	Commissaire	
GAUTHIER, Alain	Commissaire	
NAULT, Marthe	Commissaire	
PÉPIN, Marcel	Commissaire	
VILLENEUVE, Nathalie	Commissaire	
AUTRES PERSONNES PRESENTES :		
BEAUDRY, Simon	Secrétaire	
	enseignant et responsable du Comité Environnement	

## ANNEXE II



**École secondaire Mont-Bleu**  
389 boulevard de la Cité-des-Jeunes



Gatineau, le 26 février 2018

**Objet : Dépôt de demandes de subventions pour le projet de potager scolaire de l'École secondaire Mont-Bleu**

À qui de droit,

Lors de la dernière rencontre du Conseil d'établissement, le 26 février 2018, il a été proposé que l'École secondaire Mont-Bleu fasse une demande de subventions au Fonds vert de la Ville de Gatineau. Au nom du Conseil d'établissement, je confirme que les membres supportent à l'unanimité cette proposition.

Par le fait même, le Conseil d'établissement s'engage à faire la promotion de ce projet auprès des parents et élèves de l'école.

Grâce à cette subvention et à un partenariat avec Enviro Éduc-Action, nous pourrons embellir une portion de notre cour d'école. Les élèves pourront ainsi profiter d'un environnement plus agréable et, surtout, plus vert. Cette initiative permettra aussi aux gens de la communauté de s'impliquer et de profiter des récoltes d'un potager à l'été.

Merci de l'attention que vous porterez à notre candidature.

---

Raul Paredes  
Président du Conseil d'établissement

---

Pierre Ménard  
Directeur de l'école secondaire Mont-Bleu